

## Les 1<sup>ère</sup> Générales et les écoresponsables d'Arras mettent en scène une dystopie environnementale !

Le Campus agro-environnemental 62 – Site d'Arras – a accueilli la Compagnie Théâtre du Prisme pendant deux semaines, du 9 au 20 mars 2026. La première semaine, ce sont les élèves de 1<sup>ère</sup> Générale qui se sont prêtés au jeu. La deuxième semaine, le projet a été proposé aux écoresponsables et douze parmi eux se sont portés volontaires pour mettre en scène une pièce anglaise « The Trials » (Les procès), de Dawn King.

En janvier, une première rencontre entre les élèves et le metteur en scène (Arnaud Anckaert) a été organisée afin de comprendre le déroulé de la pièce et de ses trois actes, de faire une première lecture du premier acte (celui joué par les élèves), et de comprendre l'engagement nécessaire pour ce projet.

Suite à cette rencontre avec le metteur en scène, les élèves de 1<sup>ère</sup> Générale ont réparti les rôles de la pièce entre eux, avec l'aide de leur professeur de français, Mme Beauvois. La classe comportant 18 élèves, 12 d'entre eux se sont répartis les rôles des jurés, les six élèves restants ne seront pas en reste : ils devront préparer des interventions dans les classes pour inviter les classes à venir voir la représentation théâtrale.

Les écoresponsables se sont quant à eux répartis les rôles lors d'une réunion avec Mme Saint Pol, professeure-documentaliste et éco-encadrante. Ils ont également participé à un atelier fresque du climat afin de comprendre les causes et conséquences de celui-ci, ce qui leur a permis de comprendre le contexte et les enjeux de la pièce.



En effet, avec « Les Procès », nous sommes en 2050, l'air est devenu irrespirable, la chaleur intolérable, la neige a disparu, la consommation de viande est prohibée et des millions de réfugiés climatiques s'exilent suite aux inondations, ouragans et incendies. Dans cette dystopie, un jury d'adolescents composé d'une multitude de personnages représentatifs du monde d'aujourd'hui (à la fois dans leur identité, genre, origine, conviction et milieu social) est convoqué pour participer au jugement d'adultes, pour inaction face au réchauffement climatique.

Les trois accusés :

- Un père de famille, cadre supérieur aux revenus très confortables. Il fait de son mieux pour subvenir aux besoins de sa famille, conscient de la crise environnementale dont souffre la planète.
- Une écrivaine militante écologiste. Elle a tenté de mener sa vie en respect avec le climat mais s'est vue contrainte par son travail de prendre l'avion. Elle se considère comme une victime du système dans lequel elle vit.
- Une mère de famille, qui travaillait dans une usine de pétrochimie au sein d'une entreprise qui pratique le greenwashing.

La pièce se donne pour objectif de nous faire envisager le pire dans un monde surpeuplé : une génération qui condamnerait à mort une autre pour son inaction face à la catastrophe climatique. Par sa radicalité, elle questionne la notion de justice, ainsi que notre responsabilité vis-à-vis de la planète et des générations passées, présentes et futures. La pièce est également un support pour partager avec des jeunes, et le public en général, les questions d'écologie, de justice, de responsabilité citoyenne et donc, de vivre ensemble. Dialogue choral qui met en scène à la fois un conflit de générations et une tentative désespérée de solution, sa question finale pourrait être : jusqu'où aller pour sauver l'humanité ? Que faire maintenant ?

En quatre jours de travail, à raison de sept heures de théâtre par jour, les élèves ont pu travailler la mise en scène et la lecture à voix haute de l'acte I de la pièce.

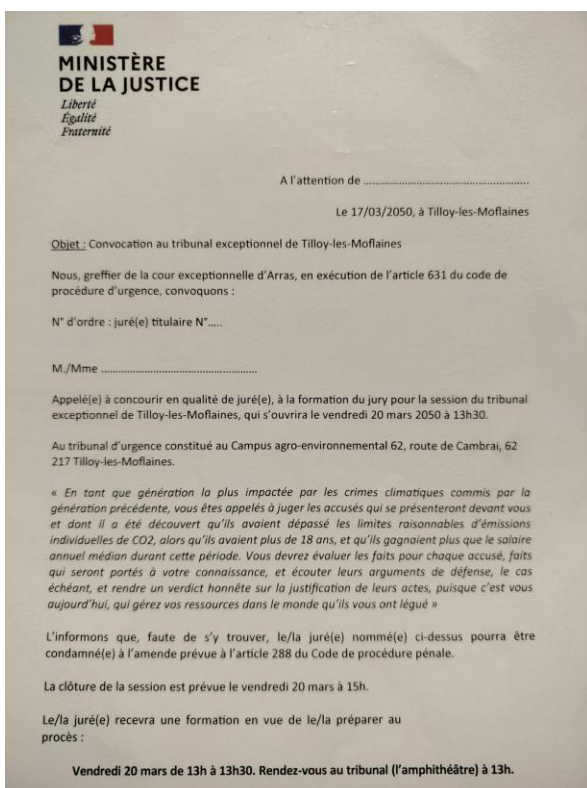


Les élèves de 1<sup>ère</sup> G



Les écoresponsables

Le groupe d'élèves n'ayant pas de rôle dans la pièce a travaillé à la préparation d'une intervention dans les classes spectatrices pour inviter les classes à venir voir leur pièce le vendredi après-midi, mais aussi pour convoquer des jurés dans les classes spectatrices. En effet, pour l'acte II de la pièce, douze jurés tirés au sort parmi les classes spectatrices étaient invités à rejoindre la scène pour juger l'accusé n°2.



L'accusé n°3 a pour sa part été jugé à main levée, par le public. La sentence demandée pour cet accusé n°3 était la mort...et si le metteur en scène n'avait pas interrompu la pièce en rappelant que la peine de mort avait été abolie en 1981, qu'il n'était pas souhaitable qu'elle soit rétablie, et qu'il était temps d'arrêter cette expérience théâtrale, l'accusé n°3 aurait été condamné à mort par la majorité des élèves du public...



*Intervention musclée (mais surtout surprise !) dans les classes pour convoquer les jurés, inspirées par les actions d'Extinction Rebellion.*

Les élèves ayant préparé les interventions dans les classes ont également animé l'acte II et l'acte III de la pièce, à savoir le jugement des accusés 2 et 3, et ce, pour les deux représentations du 13 et du 20 mars.



*Jurés tirés au sort parmi les classes spectatrices pour juger l'accusé n°2, et vote à main levée du public pour juger l'accusé n°3.*



*Les 1<sup>ère</sup> G, après la représentation*

*Lien de la captation vidéo de la représentation du 20 mars 2026 par les écoresponsables :*

<https://vimeo.com/1176204920?share=copy&fl=sv&fe=cj>

*Mot de passe : Prisme2526*

**Encadrement des ateliers :**

Théâtre du Prisme : Arnaud Anckaert, Fanny Chevalier, Céline Dupuis

Régisseurs : Christophe Durieux et Bénédicte Alloing

Campus : Manon Saint Pol